



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



150^e Assemblée de l'UIP

Tachkent, Ouzbékistan (5-9 avril 2025)

Forum des femmes parlementaires
Point 4

FEM/39/4.Inf-1
28 février 2025

Contributions aux travaux de la 150^e Assemblée dans une perspective de genre

Samedi 5 avril 2025, 11 h 30 – 13 h 00

I. Modalités du débat

Les participants seront invités à échanger sur les projets de résolution inscrits à l'ordre du jour de la 150^e Assemblée de l'UIP intitulés *Le rôle des parlements dans la promotion d'une solution à deux États en Palestine* (Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale) et *Stratégies parlementaires visant à atténuer les effets à long terme des conflits, y compris des conflits armés, sur le développement durable* (Commission permanente du développement durable).

Ils seront par ailleurs invités à débattre des projets de résolution dans une perspective de genre et à formuler des recommandations sur les amendements liés au genre que le Forum des femmes parlementaires soumettra aux deux Commissions permanentes.

À cet effet, les participants travailleront en deux groupes, chacun couvrant un projet de résolution comme suit :

Groupe 1 – Le rôle des parlements dans la promotion d'une solution à deux États en Palestine	<i>Opera Hall</i>
Groupe 2 – Stratégies parlementaires visant à atténuer les effets à long terme des conflits, y compris des conflits armés, sur le développement durable	<i>Hilton Hotel Ballroom</i>

Après une brève présentation des projets de résolution, les participants se répartiront dans les deux groupes de discussion susmentionnés de 11 h 45 à 13 h 00 afin d'examiner l'un des deux thèmes proposés. Sur recommandation de son Bureau, le Forum désignera une présidente et une rapporteure pour chaque groupe.

À l'issue du débat, chaque groupe de travail s'accordera sur les domaines clés que sa rapporteure présentera au Forum des femmes parlementaires lors de sa séance plénière de l'après-midi.

II. Thème central des débats

Groupe 1 – Le rôle des parlements dans la promotion d'une solution à deux États en Palestine

Le conflit israélo-palestinien a des répercussions tragiques dans la région et constitue une grave menace pour la paix et la sécurité internationales et les principes du droit international. Le projet de résolution réaffirme qu'une solution à deux États est la voie à suivre pour instaurer la justice et une paix durable. Il promeut une approche multidimensionnelle mettant en avant le rôle central des parlements pour faire avancer cette solution, conformément au droit international et aux résolutions et déclarations des Nations Unies et de l'UIP.

F

#IPU150

Les études sur les femmes, la paix et la sécurité soulignent que l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes contribuent à des résultats plus pacifiques et plus stables. Les discussions porteront donc sur les aspects sexospécifiques du conflit et sur les mesures nécessaires pour faire en sorte qu'une perspective de genre fasse partie intégrante de la recherche d'une solution à deux États. Les participants examineront comment le conflit actuel a freiné la progression des droits des femmes et de l'égalité des sexes, les femmes étant exposées à la violence, aux déplacements, aux difficultés économiques et confrontées à un accès limité aux soins de santé et à l'éducation. Les participants se concentreront également sur l'intégration des principes de l'Agenda Femmes, paix et sécurité¹ dans une solution à deux États et élaboreront des stratégies sur la manière dont les parlements peuvent jouer un rôle clé dans ce processus. Il s'agit notamment de répondre aux besoins des femmes dans les contextes de conflit et d'après-conflit, de reconnaître leur rôle et leur pleine participation à la résolution des conflits et à l'instauration de la justice sociale et de la coexistence, et d'accorder et de protéger l'égalité des droits dans la législation et dans la pratique, ce qui est fondamental pour une paix durable.

Axes de réflexion du débat :

- *Comment le conflit a-t-il affecté les femmes israéliennes et palestiniennes ? Comment peuvent-elles jouer un rôle essentiel pour avancer vers une solution à deux États ?*
- *Comment les parlements du monde entier peuvent-ils promouvoir l'intégration de l'Agenda Femmes, paix et sécurité dans une solution à deux États ?*
- *Quelles sont les bonnes pratiques existantes qui peuvent être adaptées ou exploitées pour promouvoir l'égalité des sexes, les droits des femmes et leur participation sur un pied d'égalité au processus de paix et aux structures de gouvernance d'une future solution à deux États ?*

Groupe 2 – Stratégies parlementaires visant à atténuer les effets à long terme des conflits, y compris des conflits armés, sur le développement durable

Comment les parlements peuvent-ils contribuer de manière significative à atténuer l'impact des conflits sur le développement durable ? Les participants examineront cette question en plaçant l'égalité des sexes au cœur de la résolution des conflits et du maintien de la paix, ainsi que des actions humanitaires, environnementales et climatiques.

Les femmes ont toujours assumé divers rôles dans les conflits, notamment en tant qu'initiatrices de paix, combattantes, soignantes, politiciennes et militantes. Toutefois, les femmes subissent souvent de plein fouet les conséquences des conflits, telles que les migrations forcées, les déplacements, les possibilités d'emploi réduites, la perte des moyens de subsistance et d'autonomie personnelle. Les femmes et les filles sont également confrontées à des risques accrus de violence sexiste et de violations de leurs droits fondamentaux, souvent sans accès à l'aide ou à la justice. Ces difficultés sont souvent aggravées par des formes convergentes de discrimination entraînant une marginalisation à plusieurs niveaux et intergénérationnelle. Toutes les femmes ont le droit fondamental de participer aux processus de prise de décision qui affectent directement leur vie. L'Agenda Femmes, paix et sécurité reconnaît à la fois la nécessité et l'intérêt stratégique d'inclure les femmes dans les processus de paix. Les études montrent régulièrement qu'une forte participation des femmes et que des perspectives de genre améliorent la durabilité des accords de paix, renforcent les efforts de prévention des conflits et contribuent à une gouvernance environnementale et à une action climatique plus efficaces.

Afin d'atténuer efficacement l'impact à long terme des conflits, notamment les conflits armés, sur le développement durable, les participants examineront les stratégies parlementaires concrètes tenant compte d'une forte perspective de genre intergénérationnelle et intersectorielle, de lignes budgétaires et de mécanismes clairs pour garantir la participation et le leadership des femmes et des filles.

Axes de réflexion du débat :

- *Comment les conflits, les guerres et les catastrophes liées au climat affectent-ils de manière disproportionnée les femmes, les filles et les autres groupes marginalisés ?*
- *Quels sont les exemples probants de participation des femmes à la prise de décision sur les accords de paix et les changements climatiques ? De quelles bonnes pratiques les parlementaires peuvent-ils s'inspirer ?*
- *Quelles stratégies parlementaires concrètes peuvent être mises en œuvre pour soutenir les processus de paix et l'action climatique durables, intergénérationnels et intersectoriels, et sensibles au genre ?*

¹ Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU et dix résolutions connexes qui constituent l'Agenda Femmes, paix et sécurité.